

23/07/2016



VIE CONSACRÉE - La Constitution apostolique du pape François, [Vultum Dei quaerere](#) (La recherche du visage de Dieu) sur la vie contemplative féminine, a été publiée le 22 juillet 2016. « Le monde et l'Eglise ont besoin de vous », assure le pape aux moniales, les exhortant à être « phares », « flambeaux » et « sentinelles » pour l'humanité.

A cinquante ans du Concile Vatican II, le pape promulgue une nouvelle Constitution apostolique pour régir la vie des moniales contemplatives, la dernière, *Sponsa Christi*, datant de Pie XII (1950). Dans le nouveau document signé le 29 juin, solennité des saints Pierre et Paul, le pape François propose quelques réflexions avant d'établir [de nouvelles dispositions](#) .

Phares, flambeaux, sentinelles

« Chères sœurs contemplatives, écrit d'emblée le pape François, sans vous, qu'en serait-il de l'Eglise et de ceux qui vivent dans les périphéries de l'humain et travaillent aux avant-postes de l'évangélisation ? » (n.6). Et le pape de rendre un hommage vibrant aux contemplatives : « Le monde et l'Eglise ont besoin de vous » (n.36). « Soyez phares, pour ceux qui sont proches et surtout pour ceux qui sont loin. Soyez flambeaux qui accompagnent le chemin des hommes et des femmes dans la nuit obscure du temps. Soyez sentinelles du matin qui annoncent le soleil levant. » (n.6)

« Il n'est pas facile que ce monde, obéissant au moins dans sa grande partie à des logiques de pouvoir, économiques et consuméristes, comprenne votre vocation spéciale et votre mission cachée, et pourtant, il en a immensément besoin », insiste le pape pour qui la vie contemplative

« n'est pas fuite du monde, par peur » (36) mais « histoire d'amour passionné pour le Seigneur et pour l'humanité » (n.9).

Le sort de l'humanité

« Vous êtes la voix de l'Eglise qui, sans trêve, loue, remercie, gémit et supplie pour toute l'humanité et, par votre prière, vous êtes collaboratrices de Dieu Lui-même et vous relevez les membres défaillants de son corps ineffable », ajoute-t-il.

« Le sort de l'humanité se décide dans les cœurs priants et les bras levés des contemplatives », affirme encore le pape, qui intercèdent « pour beaucoup de frères et de sœurs qui sont en prison, migrants, réfugiés et persécutés, pour tant de familles blessées, les personnes sans travail, les pauvres, les malades, les victimes des dépendances » (n.17).

Prière, travail, vie fraternelle

Au fil du document de 23 pages, le pape invite à réfléchir sur douze thèmes : la formation, la prière, la Parole de Dieu, l'Eucharistie et la Réconciliation, la vie fraternelle en communauté, l'autonomie, les fédérations, la clôture, le travail, le silence, les moyens de communication et l'ascèse.

Le pape François met en garde contre une des tentations « les plus insidieuses » des contemplatifs : « la tentation qui débouche dans l'apathie, dans la routine, la démotivation, l'acédie paralysante » (n.11). Il exhorte notamment les monastères à prêter « une grande attention au discernement vocationnel et spirituel, sans se laisser prendre par la tentation du nombre ou de l'efficacité ». Il recommande ainsi « un accompagnement personnalisé des candidates », un « parcours de formation adapté », suffisamment long (n.15).

Il exhorte à être fidèles à la prière : « que rien ne vous empêche, rien ne vous sépare, ni rien n'interfère dans votre ministère de prière ». Ministère qui ne doit pas être « un repliement sur vous-mêmes », précise-t-il, mais qui doit « embrasser l'humanité entière, particulièrement ceux qui souffrent ». (n.16).

Le pape François insiste également sur la vie fraternelle (n.26) : « Les hommes et les femmes de notre temps attendent de vous un témoignage de vraie communion fraternelle qui manifeste avec force, dans une société marquée par les divisions et les inégalités, qu'il est possible et beau de vivre ensemble, malgré les différences de générations, de formation et quelques fois de cultures ». Il encourage à rester « à côté du frère et de la sœur même là où il existe des différends à régler, des tensions et des conflits à gérer, des fragilités à accueillir » (n.35). Et le pape d'assurer : « La vie fraternelle en communauté est aussi la première forme d'évangélisation » (n.27).

Il préconise par ailleurs que le travail des moniales soit accompli « sans se laisser conditionner par la mentalité d'efficacité et d'activisme de la culture contemporaine ». (n.32) et rappelle que l'autonomie ne doit pas signifier « l'indépendance ou l'isolement » (n.28). Quant aux moyens de communication, le pape invite à un « prudent discernement » pour qu'ils ne deviennent pas « des occasions de dissipation et d'évasion de la vie fraternelle en communauté, ni préjudiciables à votre vocation, ni un obstacle pour votre vie entièrement consacrée à la contemplation ». (n.34)

Source: zenit.org, 22/07/2016